



Communiqué de presse :

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) sur le bassin versant de la Sélune (Manche).

Après avoir quasiment disparu du territoire normand au cours du 20<sup>ème</sup> siècle, en écho à sa raréfaction au niveau national, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) fait son retour sur les cours d'eau de Normandie. D'abord mise en évidence sur le cours de l'Orne en 2002, sa présence a depuis été validée sur plusieurs bassins versants de Normandie dont celui de la Sélune.

En effet, après plusieurs années de recherches infructueuses, une épreinte (crotte de loutre ayant une odeur caractéristique), indice indéniable de la présence de l'espèce, a été découverte par un membre du Groupe Mammalogique Normand (GMN) sur la commune de Virey en juillet 2015.

Par la suite, jusqu'en 2019, les indices relevés ont permis de noter qu'une ou plusieurs loutre(s) fréquentai(en)t le secteur situé entre Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-Laurent-de-Terregatte, soit en amont et en aval des barrages de Vezins et de la Roche-Qui-Boit.

Ces informations ont été rendues publiques régulièrement, notamment via la parution annuelle de la liste des secteurs où la présence de la Loutre est avérée dans le département de la Manche (Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Manche).

Probablement favorisée par la concentration importante de poissons dans les retenues de ces deux barrages, la Loutre d'Europe fréquentait peut-être le secteur bien avant ces observations. Mais la détection de cet animal discret et nocturne s'avère complexe, son observation directe restant exceptionnelle et rare.

Depuis 2019, le secteur entre Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-Laurent-de-Terregatte est bouleversé par la mise en œuvre de travaux de vidange et d'arasement des deux barrages de la Sélune. Ce projet ambitieux a pour objectif la restauration de la continuité écologique de la Sélune.

Il est probable que les travaux engagés aient un impact négatif mais ponctuel sur la fréquentation des lieux par les loutres, se traduisant par le déplacement de ces dernières en amont et en aval vers des zones de plus grande tranquillité.

Cependant, le GMN est convaincu que la renaturation du cours de la Sélune, c'est-à-dire la restauration de l'écosystème « rivière », ne peut qu'être favorable à long terme à la Loutre d'Europe qui saura revenir sur les lieux après les travaux.

Aussi, le GMN apporte aujourd'hui son expertise au maître d'ouvrage (EDF) dans un double objectif :

- prise en compte et vigilance vis-à-vis de la présence potentielle de la Loutre d'Europe sur le secteur au cours des travaux
- suivi de la fréquentation actuelle et à venir de ce territoire par le plus emblématique des mammifères de nos rivières normandes.

Le GMN tient à faire savoir qu'il exerce et exercera ce suivi en toute indépendance et dans le plus profond respect de ses missions statutaires, à savoir : étudier et protéger les mammifères sauvages de Normandie et leurs habitats.

Groupe Mammalogique Normand

Antenne Ouest & Service administratif  
Maison des associations  
1018 Grand Parc  
14 200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR  
TEL. 09 54 53 85 61

Antenne Est & Siège social  
32 route de PONT-AUDEMER  
27 260 EPAIGNES  
TEL. 02 32 42 59 61

gmn@gmn.asso.fr

→ [www.gmn.asso.fr](http://www.gmn.asso.fr)